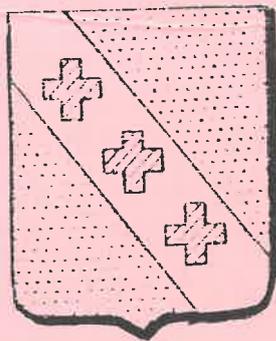


MAULD'INFOS

1789

1989



JUIN 1989

N° 18

BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION

AVIS DIVERS

- 1) Monsieur le Maire prie les riverains de la Rue de la Trinquette de veiller au stationnement de leurs véhicules du même côté de la chaussée, afin de ne pas entraver la circulation dans cette voie étroite et particulièrement aux endroits sans visibilité.
- 2) Le nettoyage du fil d'eau, dans les caniveaux, est à la charge des riverains. Il est recommandé d'y procéder régulièrement, surtout en période de sécheresse et de fortes chaleurs, ceci pour éviter toutes odeurs désagréables.
- 3) Les pelouses et espaces verts, à proximité du plateau d'évolutions et de l'Ecole, ne doivent pas être considérés comme dépôts d'ordures. Les personnes fréquentant ces lieux sont priées de ramasser leurs détritiques (bouteilles, plastiques, boîtes de toutes sortes).
- 4) Le tir de tout feu d'artifice, à des fins privées ou individuelles, est subordonné à une autorisation municipale, laquelle sera demandée quinze jours au moins avant la date prévue pour le tir d'engins pyrotechniques.

Des contrôles seront effectués par les services municipaux et par la Gendarmerie afin de veiller à la bonne application de ces dispositions.

A LA POSTE

La boîte aux lettres installée près de l'Eglise a été déplacée et se trouve maintenant Rue du Mortier, sur le mur de la Salle des Fêtes.

Depuis le 1er mars 1989 la Poste a simplifié l'adresse postale des communes; le nom de la commune de résidence suffira pour identifier l'adresse sans qu'il soit besoin de mentionner le bureau distributeur.

Ainsi il ne sera plus nécessaire d'écrire :

Monsieur X
Maulde
59158 Mortagne du Nord

Il suffira de libeller l'adresse

Monsieur X
59158 Maulde

MAISONS FLEURIES

Le jury des "Maisons et Jardins fleuris" se rendra chez les candidats le samedi 24 juin au matin. Les personnes intéressées pourront s'inscrire avec le feuillet ci-joint jusqu'au lundi 19 juin.

CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de Loisirs fonctionnera cette été du 04 juillet au 28 juillet inclus, du lundi au vendredi, les après-midi.

Il accueillera les enfants de 6 ans à 12ans

Le tarif sera le suivant :

- 1 enfant seul : 80 F
- 1 enfant si 2 inscrits de la même famille : 75 F
- 1 enfant si 3 inscrits de la même famille : 70 F
- 1 enfant scolarisé à Maulde mais n'habit

tant la commune : 130 F. Inscription en Mairie - Mercredi 14 et 21 juin

LE MOT DU MAIRE

M e s c h e r s A m i s ,

au moment où vous lirez ces lignes, les grandes vacances se profileront déjà à l'horizon et l'année scolaire touchera à sa fin. C'est vrai que le mois de juin sera bientôt là et que nous sommes presque à mi-parcours de cette fameuse année 1989. Dans la France entière, de nombreuses fêtes sont en préparation, à Paris comme en province, à Saint Amand comme dans les communes voisines. Et à Maulde, comment vivrons nous l'Année du Bicentenaire ?

Déjà, le 25 mars dernier, nous avons symboliquement planté 'l'Arbre de la Liberté'. Cette manifestation a regroupé autour de la Municipalité et de quelques personnalités les enfants des Ecoles, leurs maîtres et bon nombre de Mauldois, parents d'élèves ou simples curieux. Cette nombreuse assistance constitue à mes yeux à la fois une preuve, un témoignage et un encouragement.

Preuve, tout d'abord, que cette année commémorative est vécue intensément par notre Commune, à tous les âges de sa population.

Témoignage, ensuite, que en 1989 des mots comme Liberté, Justice, Droits de l'Homme, Fraternité .. sont accueillis et ressentis avec autant de ferveur et d'enthousiasme qu'en 1789 ! Si les temps ont changé, ce sont toujours les mêmes idéaux qui animent les hommes de bonne volonté.

Encouragement, enfin, pour notre Commune à poursuivre et à développer le programme des manifestations et festivités, pour que cette année 1789 soit dignement commémorée.

Dans les mois qui viennent nous aurons donc l'occasion de vivre deux "temps forts" placés sous le signe de la Révolution.

Fin juin puis début juillet, avec la fête des Ecoles et la fête communale, la priorité sera accordée à l'aspect "spectacle" de la Commémoration. Reconstitution historique, costumes, danses, chants et feu d'artifice se succéderont et s'enchaîneront; l'ensemble ayant pour objet essentiel de nous distraire et de nous faire passer des moments agréables.

Le deuxième "temps fort" coïncidera avec la seconde fête communale, fin septembre. Ici, l'accent sera davantage placé sur l'aspect culturel de la Commémoration.

Ainsi une fresque murale, peinte pour la circonstance et fixée sur le mur de façade de l'Ecole maternelle, sera dévoilée. Elle perpétuera, aux yeux de nos enfants et de la population toute entière, le souvenir de cette année historique.

Une exposition de 32 panneaux, retraçant les grands moments de la Révolution, de 1789 à Bonaparte, sera installée dans la salle de sports, rue du Mortier.

Enfin, pour fêter le 30ème anniversaire de la construction des bâtiments scolaires et pour honorer la mémoire de celui qui en fut le promoteur, l'appellation "Groupe Scolaire Marcel DHOT" sera attribuée aux Ecoles de Maulde.

Entre juin et septembre, un trait d'union qui ne manquera pas d'intérêt non plus : la Retraite aux Flambeaux et le feu d'artifice organisés par nos Sapeurs Pompiers. Gageons que cette année, les porteurs de flambeaux seront plus nombreux encore à défiler dans les rues de la Commune, aux accents de la Carmagnole et des autres chants qui ont animé le cœur des sans-culottes après le 14 juillet 1789.

Il rest à espérer que le beau temps sera l'invité d'honneur de toutes ces manifestations. En tous cas, si le soleil n'est pas au rendez vous, il sera au moins présent dans les couers de chacune et chacun d'entre nous.

Citoyennes et citoyens de Maulde, Salut et Fraternité

votre Maire P DELTOMBE

AU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 31 mars 1989

Désignation des représentants du Conseil aux différents syndicats et formation des Commissions.

Commission du Budget:

A Desmons, E Gorez, Y Legrain, J Morlighem, R Musialik, JM Rudant, J Simon

Commission des Travaux:

A Beaury, A Desmons, M Dhondt, E Gorez, Y Legrain, J Simon

Commission Ecole Culture Information:

JC Lohez, E Guislain, D Marthe, J Morlighem, C Simon, M Vastesaegeer

Commission Sports Fêtes Loisirs

A Beaury, A Desmons, M Dhondt, JC Lohez, D Marthe, JM Rudant, M Vastesaegeer

Monsieur le Maire est Président de toutes ces commissions

Centre Communal d'Action Sociale:

C'est la nouvelle appellation du Bureau d'Aide Sociale.

Monsieur le Maire, P Deltombe, Président

Mmes E Guislain et M Vastesaegeer, MM Y Legrain et J Simon

Syndicat Intercommunal de Secours de l'Amandinois

Syndicat regroupant les communes de l'Amandinois et chapeautant les Corps de Pompiers de St Amand et de Maulde

Titulaires : P Deltombe, A Desmons

Suppléants : M Dhondt, J Morlighem

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple:

Syndicat comprenant Maulde, Mortagne, Château l'Abbaye et Bruille pour les travaux de voirie et le Collège

Monsieur le Maire membre de droit

Titulaires : A Desmons R Musialik

Suppléants : Mme C Simon JC Lohez

Comité gérontologique

S'occupe des aides ménagères

Délégués : Mmes E Guislain et C Simon

Réunion du 14 avril 1989

1) examen et vote du Budget Primitif 1989

Quelques questions ont été abordées suite à l'élaboration du Budget par la Commission des Finances :

- augmentation de 16500 F (au SIVOM) pour les ordures ménagères
 - reliquat à payer de 15387,68 F pour assainissement Rue du Pont
- M Legrain demande une vérification du bien fondé de ce reliquat; il s'agit de travaux supplémentaires demandés par la Commune au cours du chantier.

- Devis de l'entreprise Deudon de St Amand pour le chauffage au gaz des Ecoles : 23760F TTC pour l'école maternelle + 62759 pour la grande école soit 86519 F. TTC.

- M Lohez demande pourquoi une augmentation (env 20 %) des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes.

Le taux maximum de l'indemnité du Maire et des Adjointes est fixé par décret c'est à dire à 50 % de l'indice majoré 155 pour les communes de 501 à 1000 Habitants, soit au 1er mars 1989 une valeur annuelle pour le Maire et 3 adjoints de 53 859 F. Vu le nombre de plus en plus emportant de réunions et de déplacements, l'indemnité a été augmenté sans toute fois être le maximum (prévu au B.P. 48 0000 F).

• L'augmentation du poste 660 (fêtes et cérémonies) correspond au projet de préparation des fêtes du Bicentenaire.

59 6 56 393

M A U L D E

Désignation de la Commune

BP 19 89

Code INSEE

M A U L D E

Désignation de la Commune

89

BP 19

SECTION DE FONCTIONNEMENT – vue d'ensemble

Chapitres	Libellés	Pour mémoire - budget précédent	Rappel des restes à mandater au des litres restant à émettre	Propositions globales du maire	Votes du conseil municipal
	Dépenses de fonctionnement	1 657 470	1 544 373	1 544 373	1 544 373
60	Démies et fournitures	180 900		149 500	149 500
61	Frais de personnel	459 000		429 600	429 600
62	Impôts et taxes	5 000		5 000	5 000
63	Travaux et services extérieurs	268 000		188 000	188 000
64	Participations et contingents	434 600		387 000	387 000
65	Allocations - subventions	33 650		27 860	27 860
66	Frais de gestion générale	71 400		89 800	89 800
67	Frais financiers	59 418		103 913	103 913
68	Dotations aux amortissements et provisions				
69	Charges exceptionnelles				
82	Charges antérieures	145 502		163 500	163 500
83	Prelèvement pour dépenses d'investissement <i>dont : dotations aux provisions</i>				
	Recettes de fonctionnement	1 657 470	1 544 373	1 544 373	1 544 373
70	Produits de l'exploitation	40 050		44 600	44 600
71	Produits domaniaux	27 200		40 120	40 120
72	Produits financiers	218			
73	Recouvrements - subventions	23 700		18 800	18 800
74	Dotations versées par l'Etat	559 601		593 570	593 570
75	Impôts indirects	62 250		49 600	49 600
76	Impôts directs autres que contributions				
77	Contributions directes	679 527		797 683	797 683
78	Travaux d'équipement en régie et autres	40 000			
79	Produits exceptionnels				
82	Produits antérieurs	224 924			
	Déficit de fonctionnement de clôture			0	0
	Excédent de fonctionnement de clôture				

1° C

4

SECTION D'INVESTISSEMENT – vue d'ensemble

Comptes	Libellés	Reports	Propositions globales du maire	Votes du conseil municipal
	Dépenses d'investissement		232 802	232 802
06	Déficit d'investissement reporté			
13	Frais extraordinaires			
16	Remboursement d'emprunts			
18	Règlement de dettes à long ou moyen terme sans récép. de fonds		43 948	43 948
21	Acquisition de biens meubles et immeubles		5 820	5 820
23	Travaux de bâtiment et de génie civil		176 934	176 934
25	Prêts et avances à long ou moyen terme			
26	Acquisition de titres et valeurs			
27	Dépôts et cautionnements versés			
29	Dépenses imprévues			
	Recettes d'investissement		232 802	232 802
06	Excédent d'investissement reporté			
10	Subventions d'équipement, dons et legs		32 302	32 302
11	Prélèvements sur recettes de fonctionnement			
13	Amortissement et reprises de frais extraordinaires		163 500	163 500
14	Participations à des travaux d'équipement			
	T.V.A.		18 000	18 000
	T.L.E.		19 000	19 000
16	Produits des emprunts			
21	Aliénation de biens meubles et immeubles			
23	Facturations de travaux			
25	Recouvrement de créances à long ou moyen terme			
26	Aliénation de titres et valeurs			
27	Dépôts et cautionnements récupérés			
	Déficit d'investissement de clôture		0	0
	Excédent d'investissement de clôture			

1° C

14

- travaux prévus : -installation des compteurs à gaz dans les bâtiments communaux
- assainissement Rue de Chorette
- installation d'une cuve au cimetière
- aménagement de la Salle et des abords dont notamment l'ancien cimetière entourant l'Eglise
- voierie

• vote des taxes

	rappel 1988	1989	
T Habitation	12,41	13,10	+8%
T Foncier Bati	12,45	12,93	
T Foncier non Bati	43,69	46,12	+5%
T Professionnelle	13,27	14,01	

Vote du Budget

Pour : 14

Abstention : 1

Contre : 0

2) questions diverses

- proposition de JP Guyot, entreprise d'installation d'électricité : le chauffage électrique dans les annexes de la Salle des Fêtes (cuisine, bar, WC) serait d'un coût moindre que le chauffage au gaz. Devis en cours pour la Salle proprement dite. Le Conseil décide de modifier le choix du chauffage dans les annexes. Le choix du chauffage électrique dans ces bâtiments est accepté à l'unanimité.
- le Conseil accepte de renouveler la convention d'emploi de 4 stagiaires TUC
- le Conseil accepte de reprendre un mois supplémentaire M JP Pavaut en qualité d'ouvrier communal intérimaire
- le Conseil accepte le salaire alloué aux animateurs du Centre de loisirs, soit 2000F (au lieu de 1350F précédemment).
- le Conseil accepte que les indemnités pour secrétariat d'élections à l'occasion des différents tours de scrutin soient accordées à Madame la Secrétaire.

Réunion du 26 mai 1989

- 1) MAULD INFOS N° 18 ; accepté dans son ensemble
- 2) Taxe ordures ménagères: le vote est reporté à la prochaine réunion afin d'obtenir un complément d'information sur le calcul du taux.
- 3) Salle des fêtes : La décision pour le choix du chauffage est reporté, Attendre l'étude faite par l'agence régionale de l'Energie.
- 4) Travaux de voierie : l'Entretien de la rue de la trinquette sera fait après le passage du gaz.
 - Achat d'une cuve métallique pour le cimetière
 - Tarif fixé pour le centre de loisirs (voir plus loin)

MEDAILLES DU TRAVAIL-NOCES D'OR

Le 1er mai devaient être remises par Monsieur le Maire les Médailles du Travail suivantes :

Médaille d'Honneur du Travail en Argent à
Mme Odette MACHUEL
M Jean Jacques ALTRUY
M Joël CHEVAL

Médaille d'Honneur du Travail en Vermeil à
M Guy DELLACHERIE
M Ilmelbert DERNONCOURT
M Michel DROISSART

Médaille d'Honneur du Travail en Or à
M Hubert PLESSY
M Jean HENNEBICQ



M. et M^{me} Patin ont fêté leurs nocés d'or

M. et M^{me} Emile Patin et toute leur famille ont été reçus officiellement à la mairie par le maire, M. Patrick Deltombe, et le conseil municipal, à l'occasion de leurs nocés d'or.

Le 9 novembre 1939, en effet, M. Emile Théophile Patin, douanier, prenait pour épouse M^{me} Martha Baneton, sans profession, de nationalité belge, habitant Hensies.

Fait particulier et peut être unique, le jeune couple fut marié conjointement par le maire de Crespin et le bourgmestre de Hensies, non pas à la mairie ou à la maison communale, mais juste sur la ligne frontière, les magistrats se tenant sur leur territoire national. Il faut dire que c'était la guerre, que la France était engagée, que la Belgique était neutre.

M. Deltombe, dans son allocution, félicita les jubilaires et leur posa à nouveau la question formulée à l'époque par les deux officiers d'état civil.



Félicités par M. Deltombe, maire.

BILLARD CLUB DE MAULDE

Chaque année le "BILLARD CLUB" organise un tournoi par équipe de cinq joueurs qui se déroule à Pâques. Ce tournoi a réuni 184 équipes. Maulde a remporté les 2ème et 4ème places.

Lors du tournoi d'Antoing individuel par élimination, nos joueurs se sont très bien comportés. La finale fut remportée par notre jeune champion LIS Bruno.

A l'occasion du tournoi de Pentecôte par équipe de cinq joueurs à Wiers, sur 178 équipes présentes, notre club s'est classé 1er, 5ème, 6ème, 8ème et 10ème.

Le "BILLARD CLUB" organise le 9 JUILLET un voyage à PARIS. Le départ est prévu à 6h30. Il comprend : un petit déjeuner à Péronne, visite en car de l'Aéroport de Roissy, visite de la ville de Paris en car, le repas (facultatif : entrée plat dessert, 1/4 de vin rouge pour la somme de 100.00FRS), suite de la visite de la ville, la Seine en bateau mouche (20.00FRS), visite de Montmartre (1 heure), retour par Aubigny au Bac. Le prix du voyage est de 75.00FRS. Pour les inscriptions s'adresser au café du Port-Arthur ou chez Monsieur Emile BERNARD.

AU CLUB A.R.L. MAULDOIS.

Depuis le début de l'année les activités du club ont été nombreuses, outre les réunions du mardi, il y a eu en mars un repas avec danses, chansons, histoires...., en avril un voyage à LEWARDES, visite de la mine et déjeuner à Aubigny au bac, en Mai un voyage à Meli Park et la Panne. Est programmé pour le 24 JUIN, voyage à TOURNAI, visite du musée et la ville, déjeuner. en Septembre, visite des grottes de NAOURS, déjeuner à AMIENS et promenade de 2 heures en bateau, des places sont encore disponibles.

Les membres du club préparent leur exposition vente qui aura lieu le 23 JUILLET à partir de 10 H 30. Ils souhaitent votre visite, vous y trouverez, pâtisserie (maison), travaux divers, couture tricot, crochet... LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS Y SERA FAIT.

CLUB CANIN MAULDOIS

Le Club Canin Mauldois vous informe que ses membres passeront parmi la population en juin pour la vente des billets d'entrée de sa Fête annuelle.

Le billet sera vendu 10 francs, y compris une tombola.

La Fête aura lieu le dimanche 20 août à 14 heures, Petite Rue, face au café "Au Canonnier".

Nous vous remercions à l'avance.

SPORTS ET LOISIRS

Sous l'égide de l'U.S.V.A.A Cycliste, SPORTS et LOISIRS organise à l'occasion de la Ducasse une course cycliste le dimanche 2 juillet.

Cette course est réservée aux 3ème et 4ème catégories et aux juniors.

Pour éviter tout accident, il est à nouveau rappelé que les voitures doivent impérativement circuler dans le sens de la course.

FOOT-BALL CLUB MAULDOIS

Quoi de neuf depuis le dernier Maulde Infos ?

L'équipe Pupilles continue son apprentissage dans le championnat. Elle alterne les bons matchs pendant lesquels les joueurs sont combattifs et motivés avec d'autres plus décevants pendant lesquels ces mêmes joueurs ne semblent pas concernés et sont inattentifs.

Deux éléments sont cependant encourageants pour la vie future du Club.

D'abord l'amical et massif soutien des habitants de Maulde qui s'est manifesté lors de la soirée-repas du 29 avril et lors du tournoi du 1er mai. Cette soirée et ce tournoi ont connu une belle affluence et nous tenons à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui nous ont fait l'amitié de se déplacer à ces deux occasions.

Ensuite les classements enregistrés aux différents tournois :

- Bruay : 4ème sur 16
- Maulde : 2ème sur 8
- Chateau l'Abbaye : 4ème sur 10

Ces résultats montrent bien que l'équipe est de valeur et qu'il ne lui manque finalement pas grand chose pour réussir.

Pour terminer la saison, l'équipe participera aux tournois de Condé Macou le 11 juin et de Lecelles le 18 juin.

Enfin, dès maintenant, nous demandons à tous les garçons de 10-12 ans, ne faisant pas encore partie du club et désireux de jouer au foot-ball, de se rapprocher des membres du Comité; il faut en effet déjà penser à la saison prochaine. Saison prochaine pour laquelle reste posé le problème du terrain.



A L'UNIVERSITE

Voici la liste des formations dispensées par l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis.

Un fascicule exposant brièvement toutes ces formations est disponible en Mairie.

FORMATIONS DE L'UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS

INSTITUTS	DEPARTEMENTS OU OPTIONS	TITRES REQUIS	DUREE DES ETUDES	
LETTRES, LANGUES ET ARTS	1er cycle	. DEUG A : Lettres Modernes	Baccalauréat toutes séries ou titre admis en dispense par une réglementation française nationale	2 ans
		. DEUG B : Lettres et Civilisations Etrangères (dominante anglais ou allemand)		2 ans
		. DEUG C : Langues Etrangères Appliquées (dominante anglais ou allemand)		2 ans
		. DEUG Arts Plastiques - mention communication audiovisuelle		Baccalauréat toutes séries et examen de dossier
2ème cycle	. Licence de Lettres Modernes	DEUG A Lettres Modernes	1 an	
	. Licence } de Langues Etrangères Appliquées } Mention Secteur tertiaire (commerce } Extérieur) dominante anglais/allemand	{ Sur titre : DEUG C { Après examen : DEUG B, DEUG Sciences Economiques { Après examen spécial : DUT TC, GEA	1 an	
	. Maîtrise }	Licence de Langues Etrangères Appliquées	1 an	
	. Diplôme d'Université d'Arts et Communication (transformé en Maîtrise de Sciences et Techniques (M.S.T.) à la rentrée universitaire 1989.	Après examen du dossier, entretien, DEUG Arts Plastiques ou équivalent	2 ans	
DROIT	1er cycle	. Capacité en Droit	Pas de diplôme - Avoir 17 ans	1 an
		. DEUG de Droit	Baccalauréat toutes séries	2 ans
	2ème cycle	. Licence en Droit	DEUG de droit Après examen du dossier DEUG Lettres, Sciences Economiques	1 an
		. Maîtrise de Sciences et Techniques (M.S.T.) Comptables et Financières	Diplôme de 1er cycle (Lettres, Droit, Sciences, Sciences Economiques, DUT) + Certificat Préparatoire	2 ans
SCIENCES ET TECHNIQUES	1er cycle	. Diplôme Européen de Management International	DUT T.C., G.E.A. ou équivalent + Examen d'entrée	1 an
		. DEUG A : Sciences des structures et de la Matière	Baccalauréat toutes séries (C, D, E recommandés)	2 ans
	2ème CYCLE	. DEUST Micro-Informatique Industrielle	1ère année DEUG A ou Math. SUP ou équivalent	1 an
		. Licence de Mathématique (ouverture Septembre 89)	DEUG A	1 an
		. Diplôme d'Université Techniques modernes de caractérisation des matériaux nouveaux	DEUG scientifique, DUT Chimie, Génie Electrique et Informatique Industrielle, Génie Mécanique et productique, Maintenance Industrielle, Mesures Physiques ou équivalents.	1 an
		. Licence de communication audiovisuelle Mention techniques audiovisuelles	DEUG scientifique, DUT Génie Electrique et Informatique Industrielle, Mesures Physiques ou diplômes équivalents	1 an
		. Maîtrise de la communication audiovisuelle	Licence de communication audiovisuelle	1 an
		. Magistère Image - Ingénierie des systèmes : audio, vidéo, nouvelles images	DEUG scientifique, DUT Génie Electrique et Informatique Industrielle, Mesures Physiques, classes prépa. scientifiques ou diplômes équivalents	3 ans
		. Maîtrise de Sciences et Techniques (M.S.T.) de Productique (4 options) : . Informatique Industrielle . Conception mécanique assistée par ordinateur . Maintenance Industrielle . Gestion Industrielle	Sur titre, dans la limite des places disponibles : DEUG A Sciences Après examen de dossier et entretien, puis enseignement préparatoire en Septembre pour les candidats admis : DUT Maintenance Industrielle, Génie mécanique et productique, Génie Electrique et Informatique Industrielle, Génie Thermique, Génie Civil, Mesures Physiques ou BTS équivalents	2 ans
		3ème cycle	. DESS Informatisation et Communication homme-machine	Maîtrise
. DESS de Productique	Maîtrise		1 an	
. DESS Sciences et Techniques de la Communication audiovisuelle	Maîtrise		1 an	
. DEA Automatique Industrielle et humaine . DEA Electronique appliquée à l'imagerie . DEA Génie Mécanique et Energétique . Doctorats dans les formations dispensées à Valenciennes	Maîtrise - Diplôme d'ingénieur Maîtrise - Diplôme d'ingénieur Maîtrise - Diplôme d'ingénieur DEA			
I.U.T.	. DUT gestion des entreprises et des administrations	BAC et BT toutes séries	2 ans	
	. DUT Techniques de Commercialisation	BAC et BT toutes séries	2 ans	
	. DUT Génie Mécanique et Productique	BAC C, D, D', E, F1, F10, BT spécifiques, ESEU "B"	2 ans	
	. DUT Maintenance Industrielle	BAC C, D, E, F1, F2, F3, F5, ESEU "B"	2 ans	
	. DUT Génie électrique et Informatique Industrielle Option Automatismes et Systèmes	BAC C, D, E, F2, F3, F5, ESEU "B"	2 ans	
ENSI	. Diplôme supérieur Technico-commercial	DUT secteur secondaire, DEUG scientifique, DEUST	1 an	
	. Diplôme d'Ingénieur : Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Mécanique et d'Energétique	Sur concours nationaux réservés aux classes préparatoires (M, P, TA) et concours national réservé aux DEUG. Sur titres : 1ère année : certains DUT (5 places) 2ème année : certaines maîtrises scientifiques	3 ans	

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Voici le programme des prochaines animations proposées par l'Amicale des Sapeurs Pompiers :

le dimanche 11 juin, Repas Campagnard, à partir de 11h30 à la Salle de Sports des Ecoles

le jeudi 13 juillet à 20h30, Retraite aux Flambeaux suivie d'un Feu d'artifice dans la cour des Ecoles.

le dimanche 14 juillet, à 12h, Salle des Ecoles, animations diverses.

COMITE RUE DE CHORETTE

Suite à sa réunion du 05 mai 1989, le Comité de la Rue de Chorette a été restructuré de la façon suivante :

Président actif : Norbert KESTELOOT

Vice Président actif : DELVIGNE

" " " : Michel DHONDT

Secrétaire : Bernard CHEVAL

Secrétaire Adjoint : Mme Françoise LEHU

Trésorier : Jean CHANTRAINE

Trésorier Adjoint : Claude VANDERPOTTE

" " : Norbert BLONDEL

Membres : Mme Jacqueline HAROUX

Mme Marie Thérèse DHONDT

Thierry BERQUER

Jean LECOCQ

Mme Edith BLONDEL

Mme Nelly BAUDUIN

La ducasse aura lieu les samedi 2 et dimanche 3 septembre 1989

DONNEURS DE SANG

Ce dimanche 28 mai s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Amicale des Donneurs de Sang de Flines, Maulde et Mortagne.

Des distinctions seront remises lors de la Fête des Ecoles, le 25 juin, aux donateurs suivants :

Diplôme Médaille d'Argent 1 Etoile pour 25 dons

Guy GUISLAIN

Marc VAILLE

Diplôme de Reconnaissance pour 5 dons

Jacques CAMBERLIN

M Claude VEROVE

Daniel JEU

Robert EECKMAN

Christiane LELONG

Marie Agnès ROBERT

Nous rappelons qu'une matinée Don du Sang sera organisée à Maulde, cour de la Mairie, le dimanche 9 juillet.

A l'Amicale Laïque

Tout d'abord nous remercions les nombreux habitants de la commune et les visiteurs du Marché aux Fleurs du 30 avril qui ont profité de ce beau dimanche pour faire laver leur véhicule par les membres de l'Amicale Laïque au profit des enfants de l'Ecole de Maulde.

Il faut en effet rappeler encore une fois que toutes ces opérations qui vous ennuient parfois un peu parce qu'elles sollicitent sans cesse votre porte-monnaie permettent d'aider le financement de
-la distribution des prix, la distribution des fleurs de la Fête des mères, , le cadeau de Noël , les voyages scolaires ...etc

Dans le même but une équipe de notre Association passera bientôt chez les personnes ne pouvant se déplacer pour ramasser le verre usagé .
Ce ramassage ne remplacera pas vos dépôts habituels à la benne mais il viendra s'y ajouter .

Si vous avez donc de vieux bocaux, de vieux verres, des bouteilles usagées préparez les , nous passerons les ramasser le samedi 17 juin .

Les 24 et 25 juin prochain aura lieu sur un air de bicentenaire la Fête annuelle des écoles .

Le samedi 24 seront organisés d'une part un concours de pétanque aux abords du plateau D'EPS et une mini-brocante dans la cour de l'école .

Celle-ci se déroulera uniquement au profit des oeuvres de l'amicale et des enfants de l'école .

Si vous avez des objets, bibelots , livres, petits meubles dont vous voulez vous débarrasser ou en faire don à l'association préparez les également, une équipe passera dans les rues de la commune pour les ramasser le samedi 17 juin 1989 .

Ramassage exceptionnel du verre et des objets pour la mini brocante : SAMEDI 17 JUIN (On sonnera chez vous)

Concours de Pétanque et mini brocante le Samedi 24 Juin

Fête des Ecoles et remise des prix : Samedi 24. Dimanche 25 Juin.

ETAT CIVIL

Naissances:

- Le 06.02.1989 Maxime GERALDES
Le 10.02.1989 Caroline VEROVE
Le 04.03.1989 Kévin DUBOIS
Le 16.04.1989 Mathilde MORLIGHEM

Mariage

- Le 25.03.1989 Corinne PLUCHART et Francis CHOTEAU

Décès

- Le 07.02.1989 Robert LOY
Le 17.03.1989 Yvonne JESUPRET VASTESAEGER
Le 26.03.1989 Paul WYART
Le 09.05.1989 Maurice BEAURY

E P H E M E R I D E

le 20 avril : réunion du SIVOM (Maire et adjoint) : installation des délégués

le 20. avril : réunion du S.I.S.A (Maire et adjoint) : budget primitif et fonctionnement du syndicat

le 26 avril : réunion du C.A.R (conseiller) : rapport d'activités de 1988; budget 1989

le 12 mai : réunion du Syndicat pour la Promotion de l'Enseignement Supérieur (conseiller) : installation des délégués; élection du nouveau bureau

le 18 mai : inauguration d'un service d'orientation pour les jeunes à l'Institut Médico Educatif de St Amand (adjoint et conseiller)

le 23 mai : réunion EDF GDF (Maire et conseiller) : installation des délégués.

le 25 mai : réunion à Mortagne (Maire) pour la Salle de Sports du Collège

DERNIERE MINUTE

Le gaz naturel arrive !!!

Le mercredi 24 mai, des techniciens de GDF se sont rendus en Mairie afin d'apporter les renseignements que Monsieur le Maire avaient demandés à GDF.

Le bilan de cette réunion peut se résumer ainsi :

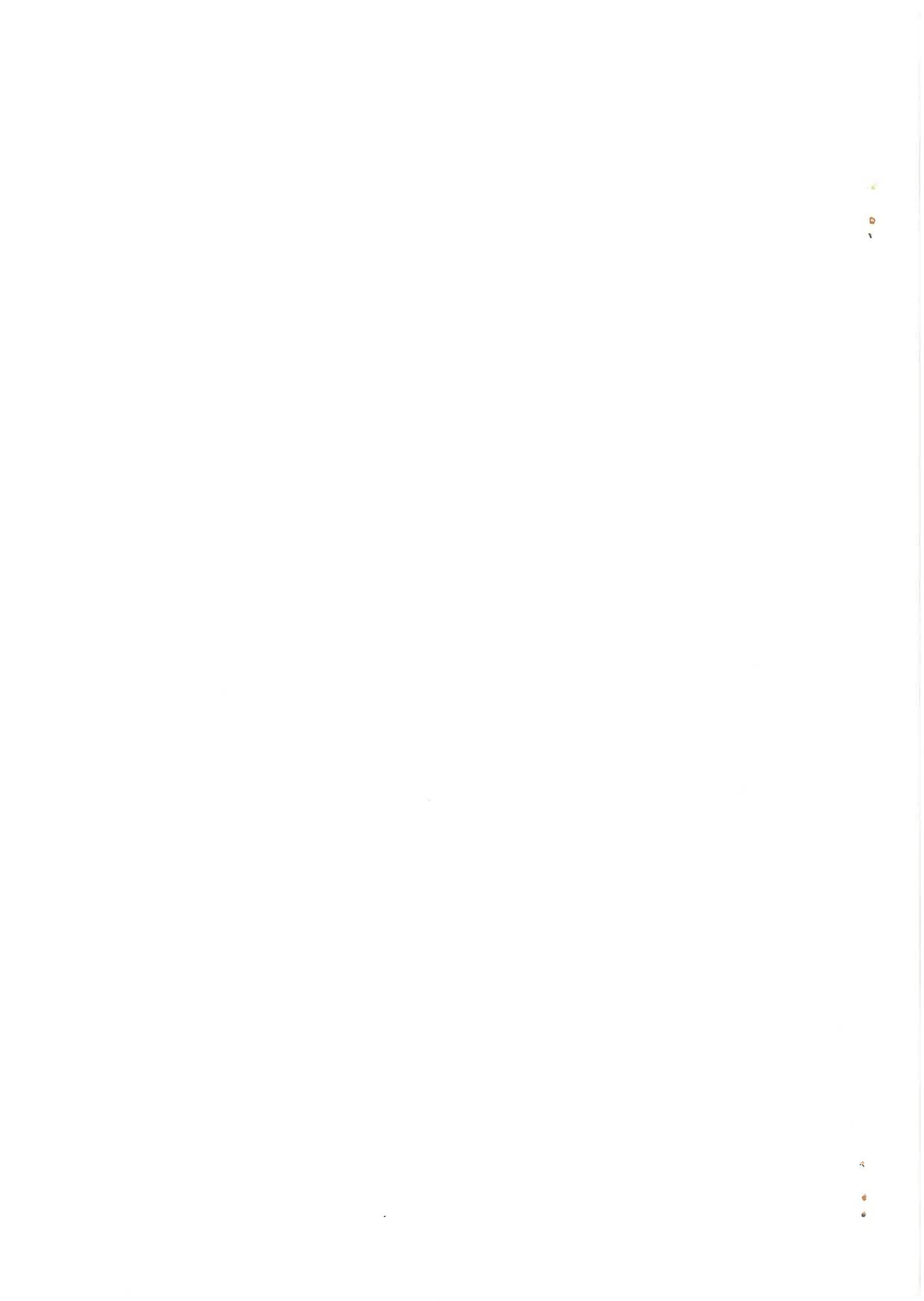
- le gaz naturel sera dans notre commune dès la fin du mois de septembre 1989; la fin des travaux est prévue fin octobre.

- une exposition sera organisée par le Gaz de France, sous chapiteau fermé, dans la cour de la Mairie, le week end de la Ducasse d'été. L'inauguration est prévue le vendredi 30 juin en fin de journée. Toute personne intéressée par l'installation pourra venir s'informer en détail au stand GDF. Des techniciens et installateurs compétents seront à la disposition de la population.

- le tarif promotionnel de 2400 F par branchement pendant les travaux est toujours en vigueur.

- pour éviter tous frais supplémentaires à GDF, il a été demandé à la Municipalité de surseoir pour cette année aux travaux de réfection de voirie à la Trinquette.

- seule ombre au tableau, les riverains de la Rue de Chorette ne pourront être desservis par la gaz naturel que lorsque cette distribution aura été programmée dans la commune de Lecelles, à savoir pas avant 3 ou 4 ans



* COMMUNE DE MAULDE *

| CONCOURS DES MAISONS FLEURIES |

Voici quelques années..., le Comité National pour le Fleurissement de la France déclencha un vaste élan d'enthousiasme à travers tout le pays.

Cette année encore, notre commune et son Comité participent à l'embellissement de notre environnement. Notre village est, grâce à vous, de plus en plus accueillant et chaleureux.

Si vous n'avez pas encore participé à ce concours, il faut absolument le faire cette année.....

QUI PEUT Y PARTICIPER ?

Tous les habitants de Maulde

QUELLES SONT LES CATEGORIES ?

- 1) maison avec jardinet devant l'habitation ou jardin visible de la rue
- 2) maison ayant des possibilités limitées de fleurissement
- 3) maison située dans un cadre verdoyant bien aménagé mais peu fleurie
- 4) femme seule (célibataire, veuve, divorcée)

QUELS SERONT LES PRIX ?

3 prix seront décernés par catégorie. Ils seront remis à une date qui sera fixée ultérieurement.

VOUS VOULEZ VOUS INSCRIRE ?

Retournez nous ce talon d'inscription ci-dessous avant le 19 JUIN 1989 - 18H.

A toutes et à tous, bonne chance et, que le meilleur gagne !!!

LE COMITE

